



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95261>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-95261**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession multiservice des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif

Description : Par la présente procédure, la Collectivité confie au Concessionnaire le soin exclusif d'assurer la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif sur le périmètre de la Communauté Intercommunale Réunion EST pour une durée de 144 mois. Le service eau potable concerne 6 communes pour environ 58 000 abonnés. Le service assainissement collectif concerne 4 communes pour 25 500 abonnés. Les caractéristiques détaillées des différents services sont indiquées dans les documents de la consultation.

Identifiant de la procédure : 4684a47e-03ac-4920-8400-efd137a419aa

Principales caractéristiques de la procédure : Il est demandé aux candidats de répondre à une variante obligatoire relative à la mise en œuvre de la télérelève. Les candidats peuvent présenter en outre une variante facultative d'ordre financière, technique ou administrative. Durée de validité des offres : 180 jours. La consultation est menée conformément à la procédure décrite aux articles L. 1411-1 à L. 1411-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et dans le respect des dispositions des articles L. 3120-1 et suivants et R. 3121-1 et suivants du code de la commande publique (CCP). A l'échéance de la période de dépôt des candidatures et offres et, après l'ouverture des plis, la Commission de délégation de service public (CDSP) procèdera à l'analyse des dossiers de candidature et sélectionnera les candidats présentant des dossiers conformes aux conditions requises. Elle procèdera ensuite à l'analyse des offres des candidats admis et émettra un avis à l'attention de l'autorité habilitée à signer le contrat. Au vu de l'avis de la Commission, l'autorité habilitée à signer le contrat pourra engager des négociations avec les candidats, au regard des critères de notation des offres mentionnés dans l'avis de publicité et le présent règlement de consultation. Les négociations ne pourront

pas conduire les candidats à remettre en cause ni l'économie générale du contrat, ni les conditions et caractéristiques minimales indiquées dans les documents de la consultation. Les candidats ne peuvent pas modifier substantiellement leur offre au cours des négociations. A la fin de la phase de négociation, le cas échéant, l'autorité habilitée à signer le contrat établira un classement final des candidats et sélectionnera le candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse au vu de l'appréciation globale des critères mentionnés dans l'avis de concession et le règlement de la consultation. L'autorité habilitée à signer le contrat proposera à l'approbation de l'assemblée délibérante, deux (2) mois calendaires au moins après la date fixée pour la réception des offres, le candidat qu'elle aura sélectionné ainsi que les termes du contrat de concession qu'elle envisage de signer. Une visite des installations est prévue, se référer au règlement de la consultation.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65000000 Services publics

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Communauté Intercommunale Réunion EST

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession multiservice des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif

Description : La gestion des services inclut : Pour le service eau potable : la fourniture constante à tous les usagers d'une eau présentant les qualités chimiques, physiques et bactériologiques imposées par la réglementation en vigueur, les achats d'eau auprès des tiers nécessaire à la continuité du service et la vente d'eau auprès des tiers, sans préjudice pour la continuité du service concédé, l'exploitation des installations de prélèvement, de production, d'adduction, de stockage, et de distribution d'eau potable de façon à assurer la continuité du service aux usagers, la réalisation de travaux de renouvellement (branchements, accessoires, compteurs), de création de branchements et le cas échéant, d'amélioration du service, Pour le service assainissement collectif : l'exploitation des installations de collecte, de transport et de traitement des eaux usées de façon à assurer la continuité de service aux usagers ainsi que des fosses semi-collectives, ainsi que le respect de la réglementation en vigueur en matière de conformité du système d'assainissement et des rejets, la gestion des boues d'épuration conformément à la réglementation, les travaux de maintenance, de renouvellement des équipements, de branchements et le cas échéant, d'amélioration du service, la prise en charge du coût de traitement des effluents d'Hérissart Pour les deux services : l'entretien, la surveillance, la maintenance, les réparations et le renouvellement des équipements, la réalisation des travaux prévus au présent contrat, la tenue à jour des inventaires du patrimoine matériel et immatériel des services, le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution des services, la conduite des relations avec les usagers des services et la gestion clientèle associée, l'obligation de facturer, percevoir et recouvrer auprès des abonnés la redevance due en contrepartie des services concédés, y compris facturation pour compte de tiers, la conduite des relations avec la Collectivité comprenant la fourniture régulière et sur demande de toutes informations et synthèses sur la gestion et le fonctionnement technique et financier des services. La gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif est assurée par le Concessionnaire à ses risques et périls,

conformément aux règles de l'art, dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine, les droits des tiers, la protection de l'environnement ainsi que la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Identifiant interne : 2024dsp25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65000000 Services publics

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Communauté Intercommunale Réunion EST

5.1.3 Durée estimée

Durée : 144 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer au règlement de la consultation. Sont exigés notamment : Lettre de candidature précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera le nom, l'identité et le rôle de chaque membre dudit groupement et sa forme. Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 3123-1 et suivants du code de la commande publique, que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Éléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux. Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K Bis ou document d'effet équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Se référé au règlement de la consultation. Sont exigés notamment : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires particulier du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, ou toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles, ainsi que l'aptitude à assurer la continuité des services publics d'eau potable et d'assainissement et garantissant l'égalité des usagers devant le service public. Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à communiquer toute pièce considérée comme appropriée par l'Autorité concédante permettant d'apprécier les garanties financières de l'entreprise.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Références pertinentes et vérifiables de moins de 3 ans du candidat en matière d'exploitation d'un service public d'eau potable et d'un service public d'assainissement aux caractéristiques similaires à ceux faisant l'objet du présent avis. Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles ainsi que l'aptitude à assurer la continuité des services publics d'eau potable d'assainissement en garantissant l'égalité des usagers devant le service public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du service

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 16/10/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat, référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat), recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Les renseignements de tout ordre concernant les procédures de recours peuvent être obtenues au greffe du Tribunal susmentionné.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de la Réunion

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de la Réunion

Organisation qui traite les offres : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CIREST : Communauté Intercommunale Réunion EST (974)

Numéro d'enregistrement : 24974009300060

Adresse postale : 28 Rue des Tamarins Pôle Bois de Saint-Benoît

Ville : Saint Benoît

Code postal : 97470

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : j.plante@cirest.fr

Téléphone : +33 262947000

Télécopieur : +33 262582294

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.cirest.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Téléphone : +33 262924360

Adresse internet : <http://saint-denis.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4fb6d0f6-7fc4-4d3b-8fc6-5e6c76cc34fc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/08/2024 à 10:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/08/2024